



SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

Capital-Actions et Réserves:
FR. 193 MILLIONS

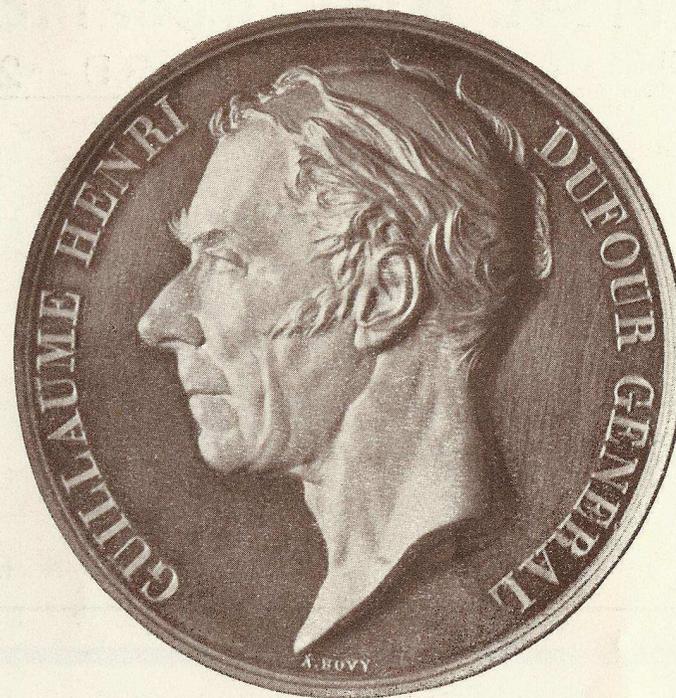
GENÈVE

2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION

CORNAVIN
PLAINPALAIS

Eaux-Vives
CAROUGE

**Toutes opérations de banque
aux meilleures conditions**



150^{ME} ANNIVERSAIRE
DE LA NAISSANCE DU
GÉNÉRAL DUFOUR

GENÈVE, 7 NOVEMBRE 1937

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU CANTON DE GENÈVE **MOLARD. 2**
Instituée par la Constitution de 1847

CERTIFICATS
DE DÉPÔTS
A 5 ET 10 ANS

L I V R E T S D ' É P A R G N E

Pour vos

ASSURANCES

adressez-vous à

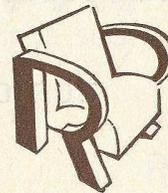


Direction pour la Suisse romande à Genève
1, place Longemalle

- ◆ Vol
- ◆ Auto
- ◆ Casco
- ◆ Maladie
- ◆ Bagages
- ◆ Accidents
- ◆ Individuelle
- ◆ Domestiques
- ◆ Dégats d'eau
- ◆ Responsabilité Civile

COMITÉ D'HONNEUR

- M. le Conseiller fédéral G. MOTTA, Président de la Confédération.
M. le Conseiller fédéral R. MINGER, chef du Département militaire fédéral.
M. M. TROLLIET, Président du Conseil national.
M. E. HAUSER, Président du Conseil des Etats.
M. Max HUBER, Président du Comité international de la Croix-Rouge.
M. le Col. Cdt de Corps d'armée J. LABHART, chef de l'EMG.
M. le Col. Cdt de Corps d'armée H. GUISAN, Cdt du 1^{er} C. A.
M. le Col. Cdt de Corps d'armée F. PRISI, Cdt du 2^e C. A.
M. le Col. Cdt de Corps d'armée R. MISCHER, Cdt du 3^e C. A.
M. le Col. Div. G. COMBE, Cdt de la 1^{re} Division.
M. Adrien LACHENAL, Président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève.
M. W. MARTIN, Président du Grand Conseil de Genève.
M. J. PENEY, Président du Conseil Administratif de la ville de Genève.
M. G. HALDENWANG, Président du Conseil Municipal de la ville de Genève.



REY & ROUX

ÉBÉNISTES-ENSEMBLIERS

36, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE

COMITÉ DE PATRONAGE

- M. le Président de la Société militaire du canton de Genève (section de la Société suisse des officiers), Lt-colonel B. NAEF, *président*.
- M. le Conseiller d'Etat chargé du Département militaire de Genève, Albert PICOT.
- M. le Président du Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève, Jacques LE FORT.
- M. le Recteur de l'Université de Genève, William RAPPARD.
- M. le Président du Club alpin suisse, section genevoise, Col. div. E. GROSSELIN.
- M. le Président de la Société de physique et sciences naturelles de Genève, Curt MEYER.
- M. le Président de la Société des exercices de l'arquebuse et de la navigation, REVILLIOD de BUDE.
- M. le Président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, René NEESER.
- M. le Président de la Société des arts de Genève, Ad. AUDEOUD.
- M. le Président de la Société de géographie, Albert MARGOT.
- M. le Président de la Société d'utilité publique, D^r de SENAR-CLENS.
- M. le Président de la Société des carabiniers genevois, Georges KLINK.
- M. le Président de l'Association suisse de sous-officiers, section de Genève, N. VUILLEUMIER.
- M. le Président de la Société des troupes du génie, J. J. PITTARD.
- M. le Président de l'Union des Sociétés patriotiques, Lt-colonel G. MOPPERT.
- M. le major Ed. CHAPUISAT.
- M. le Président du Comité de Mon-Repos, Cap. A. E. ROUSSY.

BANQUE COMMERCIALE DE BALE

BALE G E N È V E ZURICH
PLACE FUSTERIE, 9-11

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

COMITÉ D'ORGANISATION

Capitaine A. E. ROUSSY, *président*.

Lt-colonel B. NAEF et Capitaine A. BRUN, *vice-présidents*.
Apté Edm. MÄRKI, *trésorier*. — Apté E. MORET, *secrétaire*.

Commandant de la garde d'honneur : Capitaine J. Lescaze.

Commandant du cortège : Capitaine E. Privat.

Service sanitaire : Lt-colonel G. Moppert.

Police : Major W. Keller ; G. Nerbollier, officier de police ;
W. Henny, chef des Sauveteurs auxiliaires et E. Fournier.

Décoration et constructions : M. H. Benoît.

Ventes : Plt. J. W. Charpié.

MM. A. Kunz (Pro Helvetia), C. Buclin (Soc. mil.), N. Vuilleumier (A.S.S.O.), A. Maridor, H. Piguet, F. Basso, G. Magnenat, R. Vettiner, R. Zimmermann.

Lt-col. M. Montfort, Cdt R. J. 3 ; Major H. Bouchardy, Cdt Bat. Lw. 103 ; Sgt Rossier, chef de fanfare.

MM. W. Montillet, J. J. Pittard, Eric Bois, P. Vidoudez, A. Renaud, H. Basso, L. Dierauer.

Les services de police sont assurés par la gendarmerie, la police municipale et la Fédération des Sauveteurs auxiliaires du canton de Genève.

WINTERTHOUR

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS

AGENT GÉNÉRAL

ROBERT MEYER

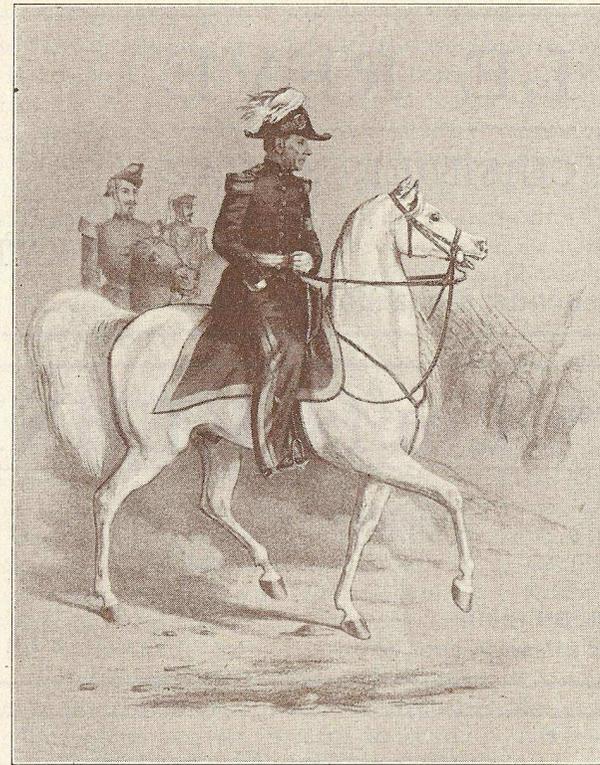
11, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 11



MAURICE HERREN & C^{IE}

G É R A N C E
 I M M E U B L E S
 E T V I L L A S
 A F F A I R E S
 I M M O B I L I È R E S
 C O N T E N T I E U X
 C O M P T A B I L I T É
 E X P E R T I S E S
 R E M I S E S D E
 C O M M E R C E S
 A S S U R A N C E S

10, Rue Petitot . GENÈVE



Le GÉNÉRAL DUFOUR, par Ch. Perron.
 (Armée Suisse, Lith. Vancy)

D U F O U R

L'ANNÉE 1815 revêt une importance capitale pour la Suisse : elle peut enfin se constituer sur des bases sûres. Tout danger n'est pas écarté à ses frontières, mais des possibilités d'existence normale s'offrent à elle, après bien des secousses, si les petits peuples qui la composent comprennent la nécessité de demeurer unis et de ne pas reprendre les divisions d'antan. Ce sont elles qui permettent à des troupes étrangères de traverser à plusieurs reprises le territoire helvétique sans coup férir. Ce sont elles qui faisaient hausser les épaules des diplomates étrangers lorsqu'on prétendait faire valoir les droits d'une petite nation aux traditions héroïques. Ces traditions mêmes semblaient enfouies dans le pieux musée des légendes.

LE RÊVE

CUISINIÈRES à GAZ
PRIMAGAZ
à l'ÉLECTRICITÉ

Fourneaux à charbon et à bois ■

M^{me} LOUIS KUHNE

PORCELAINES
CRISTAUX
ARGENTERIE
ÉTAINS

6, RUE DU RHONE
Près du Passage des Lions



Vous trouverez

qualité, élégance
et le choix le plus grand
aux prix les plus bas

Aeschbach

6, rue du Rhône, 6

POUR VOS BESOINS
EN VINS DE

EN LITRES ET EN
BOUTEILLES

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON
QUI VOUS FERA
LES MEILLEURES
CONDITIONS

BORDEAUX, BOURGOGNE
LIQUEURS FINES
PORTO, CHAMPAGNES, etc.

FRED. NAVAZZA
5, RUE Versonnex TÉLÉPH. 50.172

Cette même année 1815, un jeune capitaine de l'état-major du génie de l'armée française erre dans les rues de Genève. Fait chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre, il a conquis ses grades dans les armées de Napoléon, s'est distingué en fortifiant l'île lointaine et idyllique de Corfou, au cœur des flots méditerranéens, et cette petite île Barbe qui, à Lyon, offre un point d'appui sérieux aux batteries en cas de siège. L'empereur abattu, le roi de France fait des offres à Dufour dont la valeur est reconnue et les talents d'ingénieur hautement appréciés : on sait qu'il est sorti dans les cinq premiers de l'Ecole polytechnique et le premier de l'Ecole d'application de Metz d'où il fut dirigé sur Corfou qu'il s'agissait de défendre contre les attaques de la flotte britannique.

Mais Dufour refuse les propositions brillantes qui lui parviennent. Un choix s'impose à son esprit. Né sujet badois, puisqu'il a vu le jour à Constance, où son père, un horloger, et sa mère, une brodeuse, s'étaient réfugiés pour fuir les rigueurs du gouvernement aristocratique de Genève, il est devenu français lors de l'annexion de cette ville à la « Grande Nation ». Et voici qu'un sort nouveau a poussé la vieille République dans les bras de la Suisse. Ce pays, à vrai dire, n'appelle pas Dufour, comme le fait la France. Il semble presque inconnu dans sa patrie alors que là-bas des mains se tendent, que des amitiés avec des personnalités qui joueront un rôle considérable sont prêtes à lui ouvrir toutes les portes de la fortune et des honneurs. Pour la Suisse, le capitaine Dufour n'est qu'un de ces officiers à demi-solde qui servirent le prisonnier de Sainte-Hélène et ne présentent quelque intérêt que par les récits de batailles qu'ils transportent d'un café à l'autre. On ne cherche pas à définir les circonstances dont ils furent les héros ou les victimes. On ne se demande pas de quelle manière ils pourraient servir le pays retrouvé. Comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui encore, on ne tente pas de canaliser des talents et des forces pour que la Suisse leur donne l'occasion de les utiliser.

Détails que tout cela ! Encore qu'il soit pauvre (la France lui doit trois mille francs de solde qui ne lui seront jamais payés), Dufour ne se laisse pas dicter sa conduite par des raisons matérielles. Il envisage de plus haut le devoir de citoyen. Cet homme, qui semblait né pour commander, ne veut qu'une chose : servir. Servir son pays, servir ses concitoyens, servir la science. Dès lors nous voyons se dérouler cette carrière admirable, unique en son genre dans notre pays, une carrière magnifique par tout ce dont elle l'a doté dans le domaine pratique, une carrière de la plus rare noblesse par tout ce qu'elle lui a apporté dans le domaine moral.

Car Dufour n'est pas seulement le professeur qui, pour gagner sa subsistance, donne des leçons de mathématiques et de sciences militaires, leçons, du reste, dont le succès est si grand, qu'il voit s'inscrire comme élèves, à côté d'étudiants genevois qui deviendront des maîtres, des princes étrangers ; Dufour est aussi le citoyen convaincu de la nécessité pour sa patrie de s'affirmer et, pour pouvoir le faire, de



ARBRES FRUITIERS et D'ORNEMENT
PARCS : JARDINS
TENNIS : PÉPINIÈRES

BOCCARD FRÈRES

PETIT-SACONNEX-GENÈVE . Téléphone 21.515

ENGRAIS SUISSES (de notre fabricat.)
HUM ENGRAIS (organique)
ROBURGINE ET SPÉCIAL MARAICHER
CATALOGUES

Ateliers de moyenne et grosse mécanique
pour tous travaux d'usinage à façon

FONDERIE	TAILLE ET FRAISAGE D'ENGRENAGES
MODELAGE	RECTIFICATION
TOURNAGE	TREMPE
DÉCOLLETAGE	TRAVAUX DE SÉRIE SUR MACHINES-OUTILS MODERNES

Devis sur demande

Atelier des Charmilles S.A., Genève

GAY FRÈRES

GLACIS DE RIVE, 12

GENÈVE

Fabrique de Chaînes d'or
et Bracelets pour montres
en or, acier inoxydable et plaqué laminé

Grand prix : Barcelone 1929, Anvers 1930, Paris 1931

LES BRACELETS POUR MONTRES LES PLUS PERFECTIONNÉS

Pour toutes vos assurances...

... Emile Pinget

3, Boulevard Georges-Favon

Mr'Helvétia (St-Gall)

Mutuelle Vaudoise



Bataille de Gisikon, 23 novembre 1847.
(Lith. de Studer)

concentrer toutes ses ressources d'ordre physique et intellectuel vers un seul but : la compréhension réciproque des cantons de l'Helvétie. Bientôt, le champ de ses responsabilités s'étant étendu, il deviendra le guide de ses compatriotes avant même d'en être le chef militaire et le patriarche vers lequel on regarde comme pour en recevoir non seulement des conseils, mais un mot d'ordre.

Dufour travaille d'arrache-pied. A côté de ses leçons à l'Académie ou chez lui, il donne une partie de son temps à l'armée. Incorporé dans le génie fédéral, il commande le génie des milices genevoises qui veillent sur les fortifications. Le voici ingénieur cantonal, s'efforçant de faire de Genève une cité avenante, ouvrant des rues, créant des ports, aménageant des parcs, ne réussissant pas toujours — et c'est bien malheureux pour la Genève moderne — à faire triompher ses idées sur les petits calculs d'intérêts politiques ou financiers, mais promenant son crayon sur les plans avec des vues vraiment prophétiques.

Il ne borne pas là ses travaux d'ingénieur. Il veut préparer de nouveaux débouchés à la Suisse du point de vue économique ; il est l'un des protagonistes du chemin de fer qui relie Genève à Lyon et facilite le commerce entre la Suisse et la France. Il semble que sa destinée l'ait toujours conduit à relier les hommes et à relier les choses. Il conquiert une réputation qui dépasse les frontières helvétiques

Chacun son
Appareil Photo
et Ciné,
par



NOTRE DEVISE :

**C h o i x
Q u a l i t é
G a r a n t i e
S a t i s f a c t i o n**

PHOTO UNIONS NATIONS · GENÈVE Place Longemalle
ROBERT FEHLMANN

F. DUCOR
Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

**V I N S
F I N S**

BORDEAUX
BOURGOGNE
CHATEAUNEUF DU PAPE
CHAMPAGNE
VINS SUISSES
P O R T O
S H E R R Y
W H I S K Y
L I Q U E U R S

Votre fleuriste...

**JEAN
MORHARDT**

Place
des Eaux-Vives, 1
Téléphone 46.173

■
TOUTES CONFECTIONS
FLORALES

N A V I L L E

■
& Co

LIBRAIRIE
PAPETERIE

comme constructeur de ponts ; la France, l'Italie, qui eussent souhaité, comme l'Allemagne, l'avoir dans le cadre de leurs armées — ce qu'il refusa — font appel non plus à l'officier, mais à l'ingénieur. Des maréchaux de France, Baudrand, Vaillant, Randon, savent, du reste, comme les autres maîtres siégeant dans les grands états-majors européens, que Dufour est un technicien de premier ordre et que ses ouvrages de tactique, de génie militaire, de fortifications, sont à la base des études pour la formation des officiers du génie.

Car Dufour publie beaucoup. Il réunit en lui les plus beaux dons pratiques et théoriques. Il a, d'autre part, pour lui, l'intelligence et la bonté. Appelé par l'Assemblée fédérale aux fonctions de général en des heures troublées, il écrira, au lendemain d'une guerre civile qu'il avait habilement résolue : « Dans une guerre civile, le plus grand malheur après celui d'être vaincu, c'est celui d'être vainqueur ». C'est là sans doute qu'il faut chercher la raison de son attitude qui lui valut de la part de ceux qui, la veille, se trouvaient des deux côtés de la barricade, des hommages identiques rendus à sa fermeté généreuse, à sa volonté d'écarter toujours les suggestions qui n'eussent pas tendu à faire de plus en plus de la Suisse « un peuple de frères ».

Son rôle à Genève comme ingénieur et membre des conseils politiques se double très vite d'un rôle dans les activités fédérales. Il siège à la Diète, au Conseil des Etats et au Conseil national, où il sera élu par deux districts bernois lorsque les Genevois croiront devoir le laisser tomber. Il est à la tête de l'armée, qu'il réorganise entièrement, se voit chargé de missions diplomatiques délicates. L'empereur Napoléon III, dont il a été le professeur à l'Ecole centrale d'officiers de Thoune, défile devant lui, à Paris, à la tête de ses troupes, en le saluant de l'épée — suprême honneur rendu par l'ancien élève, capitaine dans les milices bernoises et citoyen thurgovien, qui, pour son malheur, n'écoula point les conseils de modération de celui qu'il aimait pourtant comme un père. Le roi de Prusse, d'autres princes lui manifestent leur respectueuse admiration au lendemain de la première conférence internationale qui s'occupa des secours aux blessés et devait aboutir à la création de l'œuvre grandiose de la Croix-Rouge ; Dufour avait présidé ce congrès avec une rare autorité.

De toutes parts les distinctions affluent et cela pour les raisons les plus diverses. La carte topographique dont il est l'auteur responsable est prise pour modèle. Les médailles succèdent aux médailles. Les autorités l'honorent, reconnaissant la haute valeur de leur compatriote, tout ce qu'il accomplit à l'intérieur du pays, toute la considération que, par sa notoriété, il a attirée sur la Suisse. Il est fait bourgeois d'honneur de Berne, de Bienne, de Thoune, du Tessin qui eût voulu que la Diète accolât officiellement à son nom la qualification de « Pacificateur ». Les alpinistes obtiennent que son nom soit donné à la plus haute cime de Suisse, tandis que dans les vallées les paysans fument des pipes à l'effigie de Dufour, des « Dufourli », que les pâtisseries et les fabricants de toile ont des spécialités « Dufour »...

PROGRAMME GÉNÉRAL

13.00 H. **RASSEMBLEMENT DE LA COMPAGNIE D'HONNEUR VOLONTAIRE ET DE LA FANFARE DU R. J. 3 ET DU BAT. LW. 103** à la caserne (entrée par la rue Bernard-Dussaud).

13.35 H. **PRISE DES DRAPEAUX** des bataillons genevois 7, 10, 13 et 103 et **DÉPART DE LA COMPAGNIE D'HONNEUR POUR LA PLACE NEUVE.**

13.30 H. **RASSEMBLEMENT DES SOCIÉTÉS** en trois colonnes sur la
à
13.40 H. Plaine de Plainpalais : I. SOCIÉTÉS MILITAIRES EN UNIFORME.
II. CORPS DE MUSIQUE et SOCIÉTÉS MILITAIRES EN CIVIL.
III. SOCIÉTÉS EN CIVIL. L'ordre détaillé paraîtra dans les quotidiens du 6 novembre.

13.45 H. **RASSEMBLEMENT DU COMITÉ D'HONNEUR, DU COMITÉ DE PATRONAGE ET DES AUTORITÉS** au Rond-Point de Plainpalais.

13.50 H. **DÉPART POUR LE DÉFILÉ** devant la statue du Général Dufour, à la Place Neuve.

14.00 H. **DÉFILÉ,** (voir les instructions aux pages 23 et 24)

15.30 H. **RÉGROUPEMENT DES SOCIÉTÉS** au Quai Wilson, dans le même ordre qu'à la Plaine de Plainpalais (la tête à la hauteur de la stèle Chateaubriand).

15.45 H. **DÉPART POUR LE DÉFILÉ** devant le Monument de Mon-Repos et les Autorités. **POSE DE COURONNES.**

16.15 H. environ **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL DUFOUR ET DES SOLDATS DE GENÈVE MORTS POUR LA PATRIE,** présidée par le capitaine A.-E. ROUSSY.

1. CÉ QU'É LAINO, par l'assistance.
2. ALLOCUTION de M. le Lieutenant-colonel Bernard NAEF.
3. ROULEZ-TAMBOURS, de H.-F. Amiel, exécuté par la « Masse chorale patriotique », sous la direction de M. William Montillet.
4. LECTURE DU SERMENT ; UNE MINUTE DE RECUEILLEMENT.
5. CHANT DE LA BÉRÉSINA, version de M. le cap. aumônier H. Hug, harmonisation de M. Otto Barblan.
6. CANTIQUE SUISSE, par l'assistance.

Les chants nationaux 1 et 6 seront entonnés par la « MASSE CHORALE PATRIOTIQUE » et accompagnés par la FANFARE du R. J. 3 et du Bat. 103.

16.45 H. environ

Fin de la cérémonie. **DISLOCATION.**

10 h. Cathédrale de Saint-Pierre. **CULTE DE CIRCONSTANCE ORGANISÉ PAR LE CONSISTOIRE DE L'ÉGLISE NATIONALE PROTESTANTE DE GENÈVE,** et présidé par M. le Capitaine Ch. CELLÉRIER, aumônier du R. J. 3.

Bibliothèque publique et universitaire, Bastions
(Salle Ami-Lullin)

Portraits, estampes, autographes, imprimés, souvenirs relatifs au Général Dufour. Ouverte gratuitement le jeudi de 14 h. à 16 h., et le dimanche de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. Les autres jours s'adresser au concierge.

EXPOSITIONS COMMÉMORATIVES

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE, Rue Ch.-Galland

Uniforme, sabre d'honneur, buste, médailles et souvenirs du Général Dufour. Du 4 au 11 novembre : de 14 h. à 16 h. 30 (sauf lundi). - Ouvert gratuitement les jeudis et le dimanche de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30, et le samedi de 14 h. à 16 h. 30 (gratuit tous les jours pour les élèves accompagnés de leurs maîtres).

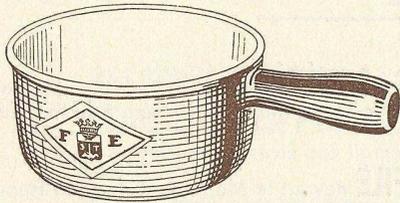
Calicoes

◆ 14, rue de Rive . Angle rue Verdaine
LA MAISON DU TROUSSEAU
du plus simple au plus riche
■
PRIX AVANTAGEUX

ROBERT CHEVALLIER

MAROQUINIER

AU TERRILLET



Fonte Emailée „F. E.“
La plus durable et la plus économique

Exigez la marque „F.E.“ que vous trouverez dans TOUS LES BONNS MAGASINS, sinon adressez-vous aux

Etablissements E. & M. MÉGEVET, rue Malatrex, 24-26
qui indiqueront

SERVICE DE VILLAS

Grand choix de Villas à vendre ou à louer
Terrains pour Villas

S'adresser :

Demandez liste gratuite

RÉGIE E. & B. NAEF
18, Corraterie GENEVE

Décorez votre home avec goût au
Comptoir Genevois de Papiers Peints S. A.
et Maison Dupin Réunis

MAISON FONDÉE
EN 1820

Papiers peints
Tissus d'ameublement
Décoration

11, rue du Rhône



VERMOUTH
TORO

CIRAVEGNA ET C^o S. A. - GENÈVE

T 101

PUBL. M. COLLET

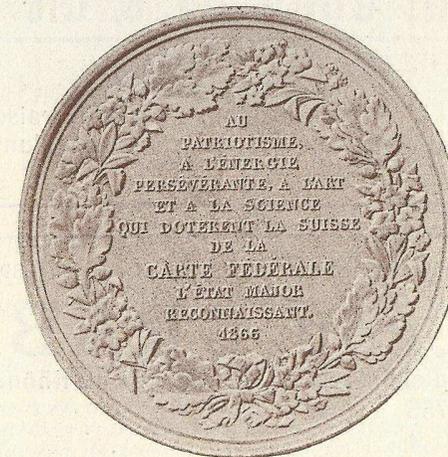
Lorsque Dufour, chargé d'années, mourra à Genève, tout un peuple sera dans les larmes. Il semble vraiment qu'il ait perdu le père de la patrie. Dufour lui a donné toutes ses forces, dans les domaines les plus variés, technique, politique, militaire. C'est grâce à lui, à sa proposition, que l'armée est dotée du drapeau à croix blanche sur fond rouge, comme l'ancien drapeau de Schwytz, proposition qui ne tendait pas à uniformiser par simple lubie administrative, mais à grouper tous les éléments du pays sous un même symbole, le plus noble, celui de la charité chrétienne.

«Honneur et franchise, telle est ma devise». Ainsi s'était exprimé Dufour dans une lettre de jeunesse. Les années passèrent. Elles le trouvèrent toujours fidèle à sa maxime. Elle lui permit d'affronter avec loyauté les difficultés de sa carrière, si modeste à ses débuts et d'une gloire si particulière à son déclin. Elle est pour notre génération le mot d'ordre d'un grand citoyen, assez humble pour être juste, assez fort pour être tolérant.

Edouard CHAPUISAT.

Les clichés des pages 5, 9 et 17 sont extraits de l'ouvrage : Ed. Chapuisat, *Le Général Dufour*, Librairie Payot.

Les clichés des pages 15 et 19 ont été obligeamment prêtés par le Musée d'Art et d'Histoire de Genève



L'avvers de cette médaille est sur la couverture de la brochure. Elle fut offerte au général Dufour à l'occasion de l'achèvement de la carte topographique suisse, en 1866 (gravée par A. Bovy).

" L'électricien de confiance "

Société Genevoise d'Electricité

Max et Roger OLIVET

6, Cours de Rive

Téléph. 49.225

DE ROULET & ADDOR

TOUTES
OPÉRATIONS
IMMOBILIÈRES
AUX MEILLEURES
CONDITIONS

GÉRANTS D'IMMEUBLES

78
RUE DU RHONE

Pour vos déménagements adressez-vous donc à

SAUVIN, SCHMIDT & Cie S. A.

RUE DES GARES - TÉLÉPH. 26.313

Genève

qui mettront à votre disposition, à des prix raisonnables, un personnel consciencieux et stylé ainsi qu'un matériel spécialisé.

Ancienne étude de M^e Louis-Auguste MÉTRAL, fondée en 1889

M^e Léon GRABER

Huissier-Judiciaire, successeur - 29, rue du Rhône (1^{er} étage)
Téléph. 40.755

♦
Ventes aux enchères . Constats . Protêts . Contentieux
Recouvrements amiables et litigieux . Conseils et
examens de toutes affaires bancaires et immobilières



Le général G.-H. Dufour, par Daniel Favas
(Bibl. de Genève)

Heureux ceux qui procurent la paix !

Dès la fin de la guerre du Sonderbund (1847), le général Dufour reçut des deux partis de nombreux témoignages de gratitude, des félicitations sincères et des marques d'admiration.

Parmi ces dernières l'une des plus émouvantes est bien celle que lui firent parvenir les religieuses de Lucerne qui, ayant fui à Altdorf avec Siegwart-Muller, revinrent à leur couvent dès qu'elles connurent la générosité et l'humanité du vainqueur.

Elles lui remirent, en témoignage de leur reconnaissance, un carton de fleurs artificielles au milieu desquelles étaient brodés en lettres de soie ces mots touchants et significatifs : "Heureux ceux qui procurent la paix !"

ADLER

le magasin de l'homme

8, CROIX - D'OR

ATELIERS PELLIGOT FRÈRES

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
RÉSEROIRS . CITERNES . COFFRES-FORTS . BLINDAGES

5, RUE BARTHÉLEMY-MENN

TÉLÉPHONE 42.535

CHARBONS . MAZOUT 5% TRABOLD

en timbres
jaunes sur
TARIF
CHARBON

7, rue du Vieux-Collège

Téléphone 48.318

Qui dit Tissus, pense...

COMPTOIR DES TISSUS

RIEN DE DÉFRAICHI, RIEN DE DÉMODÉ.
TOUT EST QUALITÉ AUX PRIX LES PLUS BAS.

L'excellent VINAIGRE STOMA

est un des produits de la

Vinaigrerie de Grange-Canal S.A.



Médaille du Sonderbund, gravée par A. Bovy
(Musée d'Art et d'Histoire et Genève)

G. H. DUFOUR

(Notes biographiques)

Henri Dufour naquit le 15 septembre 1787 à Constance. Il était le fils de Bénédict Dufour, représentant, qui avait été forcé de quitter Genève à la suite de troubles politiques. Lorsque sa famille revint à Genève, le petit Henri entra au Collège, en 1797, où il se distingua par son esprit vif, éveillé ; il ne semble pas que les langues ou les mathématiques aient trouvé, en ce moment, en Dufour, un terrain bien favorable. Ce ne fut que dans les classes supérieures qu'il prit goût au grec et au latin. On sait que, dans ses campagnes, le général emportait un Horace qu'il lisait à livre ouvert, pour se délasser. Sorti du Collège, le jeune homme entra à l'hôpital militaire pour y étudier la chirurgie. Malade, il dut abandonner cette carrière. A la surprise de ses parents, il se tourna dès lors du côté militaire.

Reçu à l'Ecole polytechnique en 1807, il y travailla d'arrache-pied, si bien qu'entré en 140^e rang, il put se présenter parmi les premiers pour entrer à l'Ecole pratique de Metz. On sait que de Metz il reçut l'ordre, avec quelques camarades, de partir pour Corfou afin de prendre part aux constructions destinées à protéger cette île contre les attaques des Anglais.

Il rentra à Genève en 1817 et fut alors nommé capitaine du génie à l'Etat-major général ; il est appelé au poste d'ingénieur cantonal. En 1819, il crée l'Ecole militaire de Thoune où il eut comme élève le prince Louis-Bonaparte. En 1831, il est nommé chef d'état-major de l'armée fédérale. En 1833 il commence la carte topographique de la Suisse à laquelle il va consacrer trente-deux ans de son existence. La même année il commande une division chargée de réprimer les troubles de Bâle.

De l'ancienne réputation de nos Agences :

PIANOS STEIWAY & SONS . PLEYEL
BLUTHNER . SCHMIDT-FLOR

Aux modernes conceptions des

RADIOS MARCONI . DESO

Consultez les spécialistes :

SAUTIER & JAEGER, Fusterie

F. CHALUT MAÇONNERIE
ENTREPRENEUR GYP SERIE
- PEINTURE

RUE DE LA FLÈCHE. 11 Tél 45.717

ORFEVREURIE
BOUJON FRÈRES
ARGENT MASSIF
RUE DE RIVE 3^{BIS}

Etablissement

Ed. FULLIQUET S.A.

Une des plus anciennes maisons suisses spécialisées

Importation . Fabrication . Raffinage de toutes HUILES et GRAISSES
techniques (minérales, végétales, animales et compositions)
RENSEIGNEMENTS . CONSEILS . ANALYSES SUR SIMPLE DEMANDE

MAISON GENEVOISE

LA PHARMACIE HAHN

J.-G. BRUN et ses Fils 18, pl. Longemalle - rue de la Croix-d'Or, 29 GENEVE
est l'une des PRINCIPALES et plus ANCIENNES de Genève

Médicaments de toute pureté

Exécution soignée de prescriptions de
tous les pays selon chaque pharmacopée

PÉTROLE HAHN

contre la chute des cheveux, le meilleur
remède connu depuis plus d'un siècle

En 1847, il est général de l'armée fédérale chargée de dissoudre le Sonderbund. Il reçut trois fois encore le commandement suprême de l'armée : 1) en 1849, pour empêcher les insurgés Badois de violer le territoire suisse. — 2) en 1856, lorsqu'il fallut occuper le Rhin à la suite de l'affaire de Neuchâtel. — 3) en 1859, à l'occasion de la guerre entre la France, l'Italie et l'Autriche.

Il présida en 1864 le Congrès de Genève d'où naquit la Croix-Rouge. Il démissionna de l'armée en 1867 à l'âge de 80 ans. Il mourut le 14 juillet 1875 en son logis de Contamines, près de Genève.

A. E. R.

La broche officielle



Frappé par Paul Kramer,
Neuchâtel

Prix : 1 Fr.

pense à eux, dans une journée où l'on honore un des plus grands soldats de notre pays.

FONDUE

Quel fromage ?

Celui des
LAITERIES RÉUNIES

CAISSE D'ÉPARGNE DE GENÈVE

Fondée en 1816
Garantie par l'Etat

Montant des dépôts et réserv.: Fr. 130.000.000

TITRES . COUPONS

AVANCES SUR
OBLIGATIONS

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

RENTES VIAGÈRES

Caisnes ouvertes sans
interruption de 9 à 17 h.

Bonifie actuellement:

3 0/0

Société Coopérative Suisse de Consommation

Association de consommateurs fondée en 1868



Le consommateur avisé, soucieux de ses intérêts, adhère à la Coopérative et fait ses achats dans ses magasins.

Marchandises de qualifié

Prix avantageux

ESCOMPTE 5% en timbres S.C.S.C. à TOUT acheteur

Instructions du Comité d'organisation

Transports

Un service spécial de trams et d'autobus fonctionnera sans interruption de la place du Cirque au Parc Mon-Repos. Premier départ : 14 h. 25.

A la Place Neuve

Pour le défilé à la place Neuve, on marchera par rangs de quatre, aux sons du « Roulez tambours » joué par la fanfare du R. J. 3 et du bat. Lw. 103.

Après le défilé à la place Neuve, les sociétés suivront le parcours : boulevard du Théâtre, rue Bovy-Lysberg, rue Diday, où un arrêt aura lieu pour reformer les colonnes, qui partiront par détachements selon les instructions des officiers commissaires.

Pour permettre aux personnes qui désirent se rendre de la place Neuve à Mon-Repos, soit avec leurs voitures, soit par trams ou autobus, après avoir défilé devant le Général Dufour, un dégagement aura lieu à l'intersection du boulevard du Théâtre et de la rue Bovy-Lysberg, dans l'ordre suivant : 1) délégations de sociétés se rendant en groupes au quai Wilson : à droite, par la rue Bovy-Lysberg à la rue Diday; 2) pour les personnes prenant les transports en commun (trams et autobus), pour les automobilistes ou motocyclistes reprenant leurs véhicules : à gauche, vers la place du Cirque.

Au parc Mon-Repos

Les sociétés défilent par rangs de quatre devant le monument à la gauche duquel seront les autorités.

Les drapeaux de sociétés se placeront face au monument, selon les indications des commissaires.

Entrée des autorités et des invités : derrière le Musée ethnographique.

Entrée des membres de la Masse chorale patriotique ne prenant pas part au défilé : derrière le Musée ethnographique.

Public : a) par le bord du lac

b) par la campagne Moynier, entrée rue de Lausanne (emplacement recommandé).

Service sanitaire : Place Neuve : Théâtre (rue Diday, 16).

(Section de Genève de la Sté suisse des troupes du service de santé.)

Mon-Repos : Musée ethnographique.

(Société des Samaritains de Genève)

Les haut-parleurs sont obligeamment installés par la Maison Philips. Les deux cérémonies seront radiodiffusées par les émetteurs de Sottens et de Beromünster.

La couronne officielle est offerte par la Maison Apothéloz, Cou-tance, 22, et l'inscription du ruban par la Maison Rosay, rue de l'Arquebuse, 17.

(Voir les mesures de police à la page suivante.)

MESURES DE POLICE

1. Interdictions de circulation et de stationnement.

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits aux endroits et heures suivants :

a) De 12 h. 15 à 15 h. 30 : Place Neuve (partie inférieure, en dessous d'une ligne partant du kiosque à journaux et aboutissant à la barrière des Bastions), rue Diday sur toute sa longueur, rue de Hollande en-dessus de la rue du Stand, rue du Grütli, boulevard du Théâtre, place de la Synagogue, rue du Général-Dufour, rue du Conseil-Général.

b) De 13 h. 30 à 17 h. 30 : Quais du Mont-Blanc et Wilson, avenue de France entre le quai Wilson et la rue de Lausanne, rue de Lausanne de la rue du Prieuré à l'entrée de la Perle du Lac.

2. Emplacements pour le stationnement des véhicules.

a) Pour les personnes qui se rendent au rassemblement des sociétés à la Plaine de Plainpalais ou qui désirent assister au défilé de la Place Neuve :

extrémité nord-ouest de la Plaine de Plainpalais et toutes les rues latérales débouchant sur la rue du Général-Dufour.

b) Pour les personnes qui se rendent au rassemblement des sociétés au Quai Wilson ou qui désirent assister à la cérémonie de Mon-Repos :

toutes les rues qui se trouvent entre les quais du Mont-Blanc et Wilson et la rue de Lausanne, à l'exception de la rue J.-A. Gautier, toutes les rues du quartier de Sécheron en-dessus de la rue de Lausanne.

3. Autos-cars.

Les autos-cars stationneront au quai de la Poste entre la Poste et le boulevard Georges-Favon. Ils conduiront les voyageurs qui se rendent à Mon-Repos en empruntant l'itinéraire ci-dessous et les déposeront à la rue Gautier.

4. Autos-taxis.

Les autos-taxis stationneront à leur emplacement habituel de la rue Calame et de la rue du Général-Dufour.

Après la cérémonie de Mon-Repos, ils stationneront soit à l'emplacement habituel de l'avenue de France, soit à la rue Nouvelle.

5. **Itinéraire obligatoire à suivre** pour se rendre à la cérémonie de la Place Neuve et à celle de Mon-Repos :

a) Cortège et piétons : rue du Stand, place Bel-Air, ponts de l'Île, quais des Bergues, du Mont-Blanc et Wilson.

b) Véhicules : boulevard Georges-Favon, pont de la Coulouvrenière, rue des Terreaux-du-Temple, place Cornavin, rue de Lausanne.

Le Chef de la Police.

1837 - 1937

Centenaire de
Golay Fils & Stahl

Horlogers

et

Joailliers

Quai des Bergues, 31

Le plus grand choix

Prix les plus bas

SOYEZ BONS ET GÉNÉREUX

La totalité du bénéfice de la



est réservée aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique des cinq cantons romands.

Le plan de tirage de la 1^{re} tranche,
billets à **FR. 5.-** seulement

est particulièrement attrayant.



GROS LOTS DE FR.

250.000.-

100.000.-

50.000.-

25.000.-

Tirage avant le Nouvel-An

et de nombreux lots moyens
et de consolation.